

La Bretagne polluée par les hydrocarbures

par Maurice LE DÉMÉZET

Le 24 janvier 1976, l'*Olympic Bravery* « s'échouait » sur les roches de Yusin à Ouessant. Ce n'est que le 16 mars 1976, que fut déclenché le plan *Polmar*, d'ailleurs totalement inefficace.

Le 14 octobre 1976, le *Böhlen* sombrait au large de l'île de Sein. Dès le lendemain, le plan *Polmar* fut mis en place, mais se révéla cette fois encore tout aussi inefficace.

Dans les deux cas les dégâts sur le milieu naturel ont été considérables : destruction de la flore et de la faune côtières sur plusieurs kilomètres, hécatombes parmi les oiseaux marins (Alcidés, Laridés, etc...) et les mammifères marins (Phoques). En particulier, les réserves de la S.E.P.N.B. à Ouessant et dans l'ar-



Lutte contre la marée noire au printemps 1976, à Ouessant

(Photo F. Péron)



Un des trous déjà rempli de mazout. A la fin de l'été 76, 6 mois après la marée noire, ces trous ne sont pas encore vidés.

(Photo F. Péron)

chipel de Molène ont été très durement touchées. Le lent redressement du cheptel que l'on constatait d'année en année dans nos Réserves a été brutalement contrarié. C'est pourquoi la S.E.P.N.B. a porté plainte et s'est portée partie civile, avec la commune d'Ouessant dans l'affaire de l'*Olympic Bravery*, seule dans l'affaire du *Böhlen*.

Nous sommes décidés à demander des dommages-intérêts importants pour que les Compagnies pétrolières comprennent que la dégradation du milieu marin n'est pas négligeable et que les Autorités administratives cessent de considérer en premier lieu les « intérêts » des armateurs, au lieu de la protection d'un capital naturel qui ne se remplace pas.

Dans ces deux accidents, les énormes dégâts n'ont été provoqués que par des quantités relativement faibles d'hydrocarbures (quelques milliers de tonnes tout au plus). Qu'arrivera-t-il lorsqu'une cargaison plus importante sera répandue en mer ? Il est temps de prendre des mesures préventives, quand on constate, d'une part, l'augmentation de la fréquence des accidents et que l'on sait, d'autre part, que 400 millions de tonnes d'hydrocarbures transitent chaque année à la pointe de Bretagne. Il est temps aussi, que les plans *Polmar* cessent d'être des opérations coûteuses et inutiles. C'est pourquoi la S.E.P.N.B. exercera une action constante auprès des pouvoirs publics sur les trois points suivants : sanctions contre les dégazages volontaires en mer, contrôle de la sécurité de navigation, amélioration de la lutte contre la pollution par les hydrocarbures.